

**Health Professions Appeal
and Review Board**

**Commission d'appel et de révision des
professions de santé**

**Health Services Appeal and
Review Board**

**Commission d'appel et de révision des
services de santé**

**Transitional Physician Audit
Panel**

**Le comité provisoire de vérification des
honoraires de médecins**

**Ontario Hepatitis C
Assistance Plan
Review Committee**

**Comité de révision du Programme
ontarien d'aide aux victimes de
l'hépatite C**



Le 30 juin 2010

L'Honorable Deb Matthews
Ministre de la Santé et des Soins de longue durée
Bureau de la ministre
Édifice Hepburn, 10^e étage
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario) M7A 2C4

OBJET : Rapports annuels des Commission d'appel et de révision des professions de santé,
Commission d'appel et de révision des services de santé, du Comité provisoire de
vérification des honoraires de médecins et du Comité de révision du Programme ontarien
d'aide aux victimes de l'hépatite C.

Madame la Ministre,

Au nom des Commissions d'appel et de révision des professions et des services de la santé, du Comité
provisoire de vérification des honoraires de médecins et du Comité de révision du Programme ontarien
d'aide aux victimes de l'hépatite C, j'ai le plaisir de vous présenter nos rapports annuels pour l'exercice
2009-2010.

Les commissions et comités demeurent engagés à l'égard des initiatives décrites dans le présent rapport
et à assurer l'excellence des services fournis à la population de l'Ontario.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente,

A handwritten signature in blue ink, reading 'Linda P. Lamoureux'.

Linda P. Lamoureux
Commission d'appel et de révision des professions de la santé
Commission d'appel et de révision des services de santé
Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins
Comité de révision du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C

c.c. Lori Coleman, Directrice générale des opérations, Secrétariat des conseils de santé
Registrature, Commissions d'appel et de révision des professions et des services de la santé,
Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins et Comité de révision du
Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C

**Health Professions Appeal
and Review Board**

**Commission d'appel et de révision des
professions de santé**

**Health Services Appeal and
Review Board**

**Commission d'appel et de révision des
services de santé**

**Transitional Physician Audit
Panel**

**Le comité provisoire de vérification des
honoraires de médecins**

**Ontario Hepatitis C
Assistance Plan
Review Committee**

**Comité de révision du Programme
ontarien d'aide aux victimes de
l'hépatite C**



Le 30 juin 2010

Madame Linda Lamoureux

Présidente

Commissions d'appel et de révision des professions et des services de la santé

Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins

Comité de révision du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C

151, rue Bloor Ouest, 9^e étage

Toronto (Ontario) M5S 2T5

Madame la Présidente,

J'ai le plaisir de vous présenter notre rapport annuel au nom du Secrétariat des conseils de santé (le « Secrétariat »). Ce dernier fournit des services de soutien complets sur le plan de l'administration, des affaires, des finances et de la gestion des cas aux Commissions d'appel et de révision des professions et des services de la santé. En outre, il fournit des services de soutien similaires au Comité de révision du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C, et il assure des fonctions de traitement des paiements pour d'autres services de santé connexes.

L'exercice écoulé s'est de nouveau déroulé sous le signe de la transition pour le Secrétariat. Je tiens à vous remercier ainsi que vos membres pour votre soutien et vos services de formation au personnel du Secrétariat alors que nous avons traversé de nombreuses étapes dans notre quête d'une structure de gestion des cas à ressources partagées. Grâce à un effectif complet et à une expérience grandissante de la gestion des cas, le Secrétariat est en bonne position pour fournir un soutien administratif de qualité supérieure aux instances juridictionnelles et pour travailler de concert avec les commissions afin de réduire le nombre d'appels actifs et la durée du processus d'appel.

À la lumière de la transition qu'a connue le Secrétariat au cours du dernier exercice et de l'expansion de notre liste de membres grâce à des nominations conjointes et à la prestation de services régionaux, je suis ravie d'annoncer que, bien que le nombre de nouvelles demandes d'appel et d'examen soit demeuré identique aux années précédentes, le nombre total d'appels actifs a diminué de 4 %.

Comme pour les exercices précédents, les fonds versés au Secrétariat sont prélevés à même le Trésor. Toutes les dépenses ne sont pas détaillées, car elles se rapportent expressément aux organismes secondés par le Secrétariat. Vous constaterez que les dépenses liées aux salaires et aux installations ne sont pas incluses dans les données financières des pages 21, 26 et 29, car il serait arbitraire de déterminer la part des coûts qui devrait être attribuée aux Commissions d'appel et de révision des professions et des services de la santé, au Comité de révision du Programme ontarien d'aide aux

**Health Professions Appeal
and Review Board**

**Commission d'appel et de révision des
professions de santé**

**Health Services Appeal and
Review Board**

**Commission d'appel et de révision des
services de santé**

**Transitional Physician Audit
Panel**

**Le comité provisoire de vérification des
honoraires de médecins**

**Ontario Hepatitis C
Assistance Plan
Review Committee**

**Comité de révision du Programme
ontarien d'aide aux victimes de
l'hépatite C**



victimes de l'hépatite C ou au Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins. Ces coûts sont toutefois inclus dans le cycle de planification financière du Secrétariat et présentés au Ministère.

Vous remarquerez, en consultant les données financières et statistiques des pages 13 à 29, que les dépenses au titre des indemnités journalières ont diminué dans certains secteurs, même lorsque la productivité correspondante, notamment au chapitre du nombre de décisions rendues, a augmenté. Je suis convaincue que cette situation traduit votre diligence à l'égard de la formation et du soutien des nouveaux membres comme des membres existants, cette année et l'an dernier, et je crois que nous constaterons des efficiences semblables au cours de l'exercice à venir. Dans les secteurs où les dépenses au titre des indemnités journalières ont augmenté par rapport au dernier exercice, j'ai constaté que cette hausse correspond à une augmentation de la productivité. Les pressions financières attribuables aux activités des conseils de santé demeurent essentiellement liées à l'augmentation de 100 % des indemnités journalières des membres des commissions, sans hausse correspondante du financement de base du Secrétariat. Le Secrétariat continue de travailler avec les conseils de santé et leurs membres en vue d'exercer un contrôle rigoureux afin de réduire au minimum les dépenses tout en permettant un accès équitable à la justice.

J'espère que ces renseignements vous seront utiles, et je me réjouis de poursuivre ma mission à titre de responsable des services de soutien aux Commissions d'appel et de révision des professions et des services de la santé.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Lori Coleman

Directrice générale des opérations, Secrétariat des conseils de santé
Registrateure, Commissions d'appel et de révision des professions et des services de la santé, Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins et Comité de révision du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C

TABLE DES MATIÈRES

A.	Message de la présidente	5
B.	Mandats des commissions	
	Commission d'appel et de révision des professions de la santé	6
	Commission d'appel et de révision des services de santé	8
C.	Réalisations des commissions	10
D.	Activités de la Commission d'appel et de révision des professions de la santé	
	Résultats d'exploitation	12
	Résultats financiers	18
E.	Activités de la Commission d'appel et de révision des services de santé	
	Résultats d'exploitation	19
	Résultats financiers	22
F.	Activités du Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins	
	Résultats d'exploitation	23
	Résultats financiers	23
G.	Activités du Comité de révision du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C	
	Résultats d'exploitation	24
	Résultats financiers	24
H.	Membres	
	Commission d'appel et de révision des professions de la santé	25
	Commission d'appel et de révision des services de santé	28
	Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins	30
	Comité de révision du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C	30
I.	Personnel du Secrétariat des conseils de santé	31

A. MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

En tant que présidente des Commissions d'appel et de révision des professions et des services de la santé, du Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins et du Comité de révision du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C, c'est avec plaisir que je vous présente ce rapport sur les activités des conseils de santé pour l'exercice 2009–2010. Je tiens tout d'abord à souligner les efforts des membres des deux conseils de santé, qui ont fait preuve d'un engagement continu en offrant des services de grande qualité à la population ontarienne. Je tiens également à remercier Lori Coleman, registrateur des conseils de santé et directrice générale des opérations du Secrétariat des conseils de santé, ainsi que son équipe, pour leur soutien constant.

La Commission d'appel et de révision des professions de la santé est chargée de protéger l'intérêt public, de fournir un cadre de travail commun permettant de surveiller certains aspects des professions de la santé autoréglementées de l'Ontario (santé animale et santé humaine) et de servir de tribune indépendante pour le public et les professionnels de la santé. La Commission d'appel et de révision des services de santé est chargée de tenir des audiences, de mener des examens et de formuler des décisions, des ordonnances et des recommandations relativement aux décisions prises en vertu de 14 textes de loi. Le Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins reçoit les appels à l'égard des décisions prises par le directeur général du Régime d'assurance-santé de l'Ontario au titre des paiements aux médecins. Le Comité de révision du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C entend les appels à l'égard des décisions prises par le Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C. Au cours de la période couverte par le présent rapport annuel, les commissions et les comités ont continué de se concentrer sur l'amélioration de la qualité, de l'accessibilité et de la diligence de leurs services.

Des réalisations essentielles, présentées en détail dans la section pertinente, ont été enregistrées dans les domaines suivants : accès à la justice, accessibilité, rayonnement, gouvernance, recrutement et perfectionnement des membres. Je souhaiterais souligner deux initiatives notables :

1. La première visait à ce que les services des commissions soient accessibles à tous les Ontariens et Ontariennes. Les conseils de santé sont déterminés à respecter les principes énoncés dans la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* en garantissant aux personnes handicapées les mêmes possibilités que le reste de la population en ce qui a trait à l'accès et aux services des conseils. Les conseils de santé respectent les Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle.
2. La seconde visait l'amélioration de la gouvernance des conseils de santé. La capacité des commissions d'améliorer l'accès aux services pour le public et d'assurer la qualité et la cohérence des services dépend de l'engagement des ressources au niveau de la direction. Les commissions ont ajouté trois postes permanents de vice-présidents dans le but de pallier l'augmentation du nombre de cas traités, d'améliorer l'accessibilité sur tout le territoire ontarien et d'assurer la continuité de la gestion des conseils.

C'est toujours un plaisir pour moi de travailler avec des collègues et du personnel qui partagent mon engagement à l'égard du service public. Au cours du prochain exercice, la Commission d'appel et de révision des professions de la santé, la Commission d'appel et de révision des services de santé, le Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins et le Comité de révision du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C poursuivront leurs efforts pour améliorer la prestation des services.

B. MANDAT DE LA COMMISSION D'APPEL ET DE RÉVISION DES PROFESSIONS DE LA SANTÉ

La Commission d'appel et de révision des professions de la santé (la « CARPS ») est un tribunal juridictionnel autonome établi en vertu de la *Loi de 1998 sur les commissions d'appel et de révision du ministère de la Santé et des Soins de longue durée*. Elle est chargée de superviser les professions de la santé réglementées et les vétérinaires de l'Ontario.

En vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* et de la *Loi sur les vétérinaires*, la Commission fonctionne comme un tribunal juridictionnel et réglementaire quasi-judiciaire. Son champ d'application concerne les activités de réglementation des 27 ordres qui régissent les 28 professions de santé humaine et vétérinaire réglementées, ainsi que les décisions relatives aux privilèges rendues par les conseils d'environ 200 hôpitaux publics. La Commission entend également les appels des décisions des comités d'agrément pour les pharmacies et les cabinets de vétérinaire. Les 28 professions de la santé sont énumérées ci-dessous :

• Audiologiste	• Sage-femme
• Podologue	• Naturopathe*
• Chiropraticien et chiropraticienne	• Infirmière et infirmier
• Hygiéniste dentaire	• Ergothérapeute
• Technologue dentaire	• Opticien et opticienne
• Dentiste	• Optométriste
• Denturologiste	• Pharmacien et pharmacienne
• Diététiste	• Physiothérapeute
• Homéopathe*	• Psychologue
• Kinésiologue*	• Psychothérapeute*
• Massothérapeute	• Thérapeute respiratoire
• Technologiste de laboratoire médical	• Orthophoniste
• Technologue en radiation médicale	• Praticien et praticienne en médecine traditionnelle chinoise*
• Médecin	• Vétérinaire

* Conseils transitoires régis par la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. Les procédures d'appel auprès de la CARPS concernant ces ordres entreront en vigueur lorsque la structure finale des comités et les processus d'inscription de ces professions seront mis en place.

La CARPS a été établie afin de tenir des audiences, de mener des examens et de formuler des décisions, des ordonnances et des recommandations relativement à ce qui suit :

- Les décisions prises par le Comité d'enquêtes, de plaintes et de rapports des ordres régissant les professions de la santé autoréglementées de l'Ontario¹;
- Les décisions prises par le comité des plaintes de l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario;
- Les décisions prises par les comités d'inscription des ordres;
- Les droits hospitaliers des médecins en vertu de la *Loi sur les hôpitaux publics*;
- L'agrément des cabinets de vétérinaire et des pharmacies.

La majorité du travail effectué par la CARPS porte sur les appels des décisions prises par le Comité d'enquêtes, de plaintes et de rapports des ordres des professions autoréglementées en Ontario et par le comité des plaintes de l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario en vertu de la *Loi sur les professions de la santé réglementées*. Conformément à cette loi, la CARPS a le pouvoir de :

- i) confirmer ou renverser, en totalité ou en partie, les décisions du comité;
- ii) soumettre des recommandations au comité;
- iii) demander au comité de prendre d'autres mesures.

De plus, la CARPS mène des examens ou tient des audiences relativement aux demandes d'inscription des professionnels de la santé ou d'agrément de cabinets de vétérinaire. Elle a le pouvoir de :

- i) confirmer les ordonnances ou les décisions du comité d'inscription;
- ii) demander à l'ordre d'émettre un certificat d'inscription ou un permis d'exercer au requérant, si cette personne réussit les examens ou suit la formation exigés par le comité d'inscription;
- iii) demander à l'ordre d'émettre un certificat d'inscription ou un permis d'exercer au requérant, comportant les modalités ou les restrictions que la Commission juge appropriées, si le requérant a le droit de s'inscrire et si le comité d'inscription a exercé son autorité de manière inappropriée;
- iv) soumettre à nouveau la question au comité d'inscription.

La CARPS entend les appels relatifs aux décisions portant sur les privilèges d'exercice des conseils d'environ 200 hôpitaux publics. En vertu de la *Loi sur les hôpitaux publics*, la CARPS a le pouvoir de :

- i) confirmer la décision;
- ii) amener le conseil hospitalier, la personne ou l'organisme derrière une décision à prendre des mesures dictées par la CARPS;
- iii) substituer son opinion à celle du conseil hospitalier, de la personne ou de l'organisme derrière la décision.

Vous trouverez la liste des lois en vertu desquelles la CARPS est habilitée à exercer ses compétences à l'adresse www.hparb.on.ca. Les règlements relatifs à ces lois pouvant avoir une incidence sur les démarches effectuées auprès de la CARPS peuvent être consultés sur le site www.e-laws.gov.on.ca.

¹ Le 4 juin 2009, le comité des plaintes est devenu le Comité d'enquêtes, de plaintes et de rapports.

MANDAT DE LA COMMISSION D'APPEL ET DE RÉVISION DES SERVICES DE SANTÉ

La Commission d'appel et de révision des services de santé (la « CARSS ») est un tribunal juridictionnel autonome créé en vertu de la *Loi de 1998 sur les commissions d'appel et de révision du ministère de la Santé et des Soins de longue durée*. Elle a pour mandat de recevoir les appels en vertu de lois de santé précises et de rendre des décisions à cet égard.

La Commission d'appel tient des audiences et mène des examens concernant les appels relatifs aux décisions du directeur général du Régime d'assurance-santé de l'Ontario, à celles concernant la facturation de services de santé assurés et des praticiens, aux décisions de services de placement communautaires en ce qui a trait à l'admissibilité pour un placement dans un établissement de soins de longue durée, aux décisions de fournisseurs de soins de longue durée quant à la gamme et au niveau des services fournis, à celles du ministre et des mandataires du Ministère à l'égard de la délivrance de permis à des établissements de santé et de l'observation des programmes obligatoires par les conseils municipaux de la santé, et, enfin, aux décisions des responsables de la santé publique relativement aux risques pour la santé des collectivités et aux maladies transmissibles. La CARSS a pour mandat de recevoir et d'examiner les appels en vertu des 14 lois suivantes :

• <i>Loi sur les ambulances</i>	• <i>Loi sur les foyers pour personnes âgées et les maisons de repos</i>
• <i>Loi sur les établissements de bienfaisance</i>	• <i>Loi sur l'immunisation des élèves</i>
• <i>Loi sur l'engagement d'assurer l'avenir de l'assurance-santé</i>	• <i>Loi sur les établissements de santé autonomes</i>
• <i>Loi sur la protection contre les rayons X</i>	• <i>Loi autorisant des laboratoires médicaux et des centres de prélèvement</i>
• <i>Loi sur les arrêtés extraordinaires relatifs aux établissements de santé</i>	• <i>Loi sur les soins de longue durée</i>
• <i>Loi sur l'assurance-santé</i>	• <i>Loi sur les maisons de soins infirmiers</i>
• <i>Loi sur la protection et la promotion de la santé</i>	• <i>Loi sur les hôpitaux privés</i>

La CARSS a été établie afin de tenir des audiences, de mener des examens et de formuler des décisions, des ordonnances et des recommandations relativement à ce qui suit :

- Les décisions du Régime d'assurance-santé de l'Ontario concernant l'admissibilité et les paiements;
- Les décisions des organismes en vertu de la *Loi de 1994 sur les soins de longue durée* concernant l'admissibilité aux services;
- Les ordres du médecin hygiéniste ou des inspecteurs de la santé publique;
- Les décisions du directeur concernant l'agrément en vertu de la *Loi sur les maisons de soins infirmiers*;
- Les décisions du coordonnateur des placements en ce qui a trait à l'admissibilité dans un foyer de bienfaisance pour personnes âgées approuvé;
- Les décisions du directeur concernant l'agrément d'établissements de santé autonomes.

La CARSS a une autorité variée selon les 14 lois en vertu desquelles elle a un mandat d'appel et de révision. La majorité du travail effectué par la CARSS est régie par la *Loi sur l'assurance-santé*. En vertu de cette loi, la CARSS a le pouvoir de faire ce qui suit :

- i) confirmer ou renverser la décision;
- ii) amener le directeur général à prendre des mesures qu'elle considère essentielles;
- iii) substituer son opinion à celle du directeur général.

C. RÉALISATIONS DES COMMISSIONS

Au cours de la période couverte par le présent rapport annuel, la CARPS et la CARSS (les « conseils de santé ») ont enregistré des réussites dans plusieurs secteurs, ce qui a permis d'améliorer la prestation des services à la population ontarienne. Dans le cadre de leur champ de compétences et de leur mandat, les conseils ont enregistré les réalisations suivantes :

- Accès à la justice:
 - Les conseils de santé tiennent régulièrement des audiences et des révisions dans toute la province afin d'assurer l'accès à la justice à tous les Ontariens et Ontariennes. Pour la période couverte par ce rapport annuel, les commissions ont entendu des cas à Toronto, à London, à Windsor, à Ottawa, à Kingston, à Hamilton, ainsi que dans le nord de l'Ontario.
- Accessibilité :
 - Les conseils de santé se consacrent au respect des principes décrits dans la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* en faisant en sorte que les personnes handicapées aient le même accès que le reste de la population et puissent bénéficier des services des conseils. Les conseils de santé respectent les Normes d'accessibilité pour les services à la clientèle.
- Rayonnement :
 - En 2009–2010, un projet pilote de défense des droits mené avec des étudiants de Medico-Legal Society of Toronto, réalisé avec les conseils de santé, est devenu un programme régulier visant à aider les parties non représentées par un avocat. Ce programme regroupe des étudiants de la faculté de droit de l'Université de Toronto et Osgoode Hall Law School, ainsi que des bénévoles des domaines juridiques et médicaux. Ce partenariat continue à renforcer les relations des commissions avec ces organismes.
 - Cette année, il y a eu expansion du partenariat entre la CARPS et Osgoode Hall Law School, dans le cadre du stage obligatoire dans le domaine des services publics de l'établissement. Les étudiants ont travaillé pour appuyer des projets spéciaux avec la Commission pour l'élaboration de fonctions de commis préposé aux cas.
 - En octobre 2009, la CARPS a tenu une rencontre avec les intervenants des ordres de réglementation des professions de la santé afin d'assurer un dialogue continu sur les enjeux et les événements communs.
- Gouvernance :
 - La seconde visait l'amélioration de la gouvernance des conseils de santé. La capacité des commissions d'améliorer l'accès aux services pour le public et d'assurer la qualité et la cohérence des services dépend de l'engagement des ressources au niveau de la direction. Les commissions ont ajouté trois postes permanents de vice-présidents dans le but de pallier l'augmentation du nombre de cas traités, d'améliorer l'accessibilité sur tout le territoire ontarien et d'assurer la continuité de la gestion des conseils.
 - Une équipe de direction conjointe facilite les décisions concernant les objectifs clés des commissions, y compris en ce qui a trait au rayonnement et à l'accessibilité pour les intervenants et au maintien de compétences de haut niveau par les membres. Cette direction conjointe facilite un processus unique de direction et de cohérence pour les membres des commissions.
 - Le Secrétariat des conseils de santé, l'organisme qui fournit des services de soutien complets sur le plan de l'administration, des affaires générales, des

- finances et de la gestion des cas aux commissions, a récemment traversé une réorganisation importante qui lui a permis d'améliorer la qualité du service à la clientèle fourni aux parties entendues par les commissions et à leurs membres.
- o Les conseils de santé se sont préparés à d'importants changements législatifs et ont réagi à ceux-ci, notamment des changements aux lois suivantes : la *Loi ontarienne de 2009 sur la mobilité de la main-d'œuvre*; la *Loi de 2009 sur la responsabilisation et la gouvernance des tribunaux décisionnels et les nominations à ces tribunaux*; la *Loi de 2007 sur l'amélioration du système de santé*; le Règlement 552 de la *Loi sur l'assurance-santé* et la *Loi de 2009 modifiant la Loi sur les professions de la santé réglementées*.
 - o Conformément à la Directive sur les frais de déplacement, de repas et d'accueil du Gouvernement de l'Ontario, les conseils de santé ont établi des lignes directrices visant à assurer que leurs membres respectent les normes ministérielles et gouvernementales régissant l'utilisation des fonds publics.
 - o En 2006, les commissions ont commencé à tenir des conférences préparatoires aux examens et aux audiences pour toutes les questions qui leur étaient présentées. La majorité des personnes se présentent devant elles sans être représentée par un avocat, et les conférences préparatoires aux examens et aux audiences sont l'occasion de clarifier le domaine de compétence des commissions et de délimiter les questions, ce qui permet d'accélérer les délibérations. Les conseils de santé tiennent dorénavant des conférences préparatoires aux examens et aux audiences pour la grande majorité des questions qui les concernent.
- Recrutement et perfectionnement des membres :
 - o Entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010, le nombre de membres des commissions a augmenté de 10 % afin de refléter la diversité de la population ontarienne. Plusieurs nominations ont été conjointes, ce qui a permis de rassembler les compétences et les connaissances de l'ensemble du système de santé. Plusieurs membres d'expression française se sont ajoutés, améliorant ainsi les services fournis aux clients francophones.
 - o Le comité d'éducation des commissions réévalue régulièrement les besoins en matière d'éducation et de formation des commissions et met sur pied les modules de formation et d'éducation appropriés afin d'orienter les nouveaux membres et de fournir des services d'éducation continue aux membres existants.
 - L'élaboration de séances d'éducation conjointes pour les membres des conseils de santé, ce qui a permis des discussions avec des spécialistes de renom;
 - L'organisation, par les commissions, de téléconférences de formation pour les membres en charge de la présidence, ce qui a contribué à une livraison efficiente et rapide d'une formation pertinente aux membres en charge de la présidence.
 - o Les commissions ont mis à jour les documents de référence et en ont élaboré de nouveaux à l'intention de leurs membres, de même que de nouveaux modèles de processus afin de faciliter la communication avec les parties.
 - o La mise en place d'une liste spécialisée de membres habilités à présenter des demandes d'inscription devant la CARPS. Deux journées de formation sur l'inscription ont été organisées, y compris sur les questions de procédures et de fonds, au cours desquelles certains membres des ordres de réglementation des professionnels de la santé, d'autres intervenants et des membres du Barreau de l'Ontario ont fait des exposés.

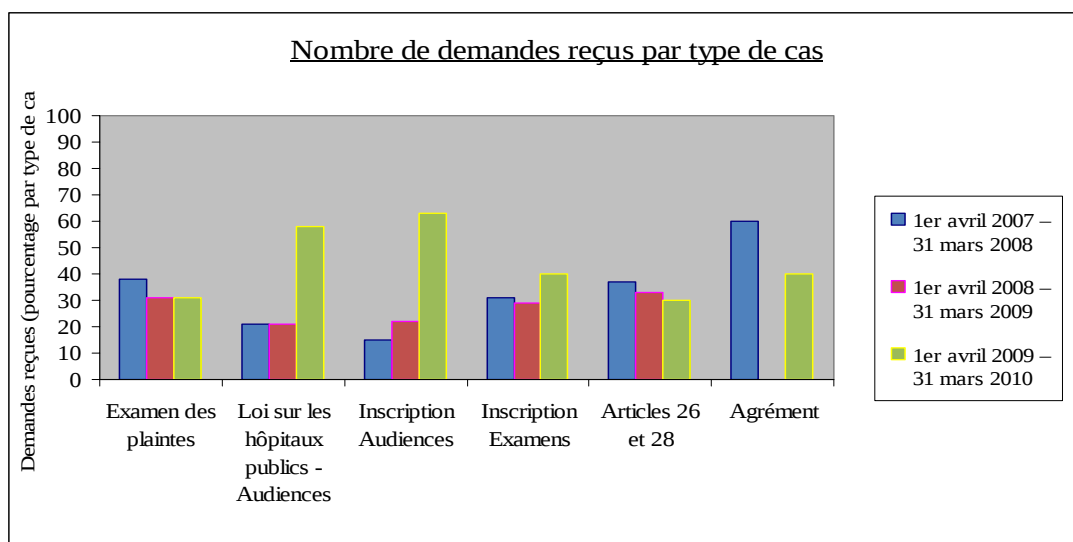
D. RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE LA CARPS

La CARPS est un tribunal juridictionnel autonome dont le champ d'application concerne les activités de réglementation de 27 ordres qui régissent 28 professions de santé humaine et vétérinaire réglementées, ainsi que les décisions relatives aux privilèges rendues par les conseils d'environ 200 hôpitaux publics. La Commission entend également les appels des décisions des comités d'agrément pour les pharmacies et les cabinets de vétérinaire.

La raison d'être de la CARPS est de tenir des audiences, de mener des examens et de formuler des décisions, des ordonnances et des recommandations relativement à ce qui suit :

- Les décisions prises par le Comité d'enquêtes, de plaintes et de rapports des ordres régissant les professions de la santé autoréglementées de l'Ontario²;
- Les décisions prises par le comité des plaintes de l'Ordre des vétérinaires de l'Ontario;
- Les décisions prises par les comités d'inscription des ordres;
- Les droits hospitaliers des médecins en vertu de la *Loi sur les hôpitaux publics*;
- L'agrément des cabinets de vétérinaire et des pharmacies.

NOMBRE DE DEMANDES REÇUES PAR TYPE DE CAS	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
Examen des plaintes	476	386	393
<i>Loi sur les hôpitaux publics</i> – Audiences	3	3	8
Inscription – Audiences	7	10	29
Inscription – Examens	33	30	42
Application de l'article 26 – <i>Loi sur les vétérinaires</i>	0	0	4
Application de l'article 28 – Code de la <i>Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées</i>	31	28	22
Agrément	3	0	2
Nombre total de demandes reçues	553	457	500



² Le 4 juin 2009, le comité des plaintes est devenu le Comité d'enquêtes, de plaintes et de rapports.

Demandes reçues par ordre : Examen des plaintes

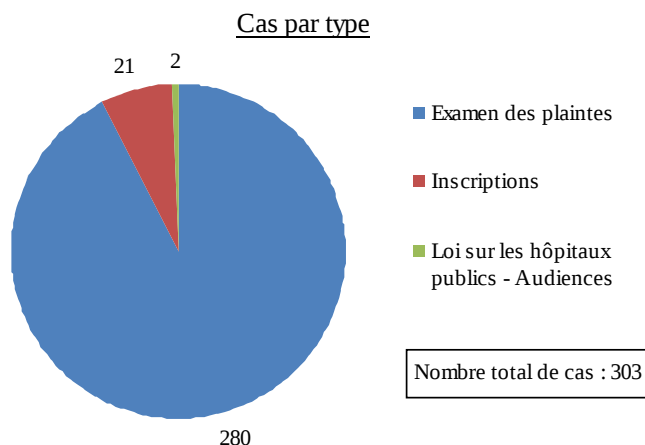
DEMANDES REÇUES PAR ORDRE			
EXAMEN DES PLAINTES	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
Ordre des audiologistes et des orthophonistes de l'Ontario	0	1	1
Ordre des podologues de l'Ontario	1	2	2
Ordre des chiropraticiens de l'Ontario	11	6	9
Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario	3	0	7
Ordre des technologues dentaires de l'Ontario	0	1	0
Ordre des denturologistes de l'Ontario	0	5	0
Ordre des diététistes de l'Ontario	1	0	1
Ordre des massothérapeutes de l'Ontario	1	3	2
Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario	0	0	0
Ordre des technologues en radiation médicale de l'Ontario	3	0	3
Ordre des sages-femmes de l'Ontario	0	1	0
Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario	20	16	18
Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario	10	5	4
Ordre des opticiens de l'Ontario	4	0	2
Ordre des optométristes de l'Ontario	3	11	4
Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario	314	238	226
Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario	7	11	5
Ordre des psychologues de l'Ontario	12	12	15
Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario	1	0	1
Ordre des vétérinaires de l'Ontario	21	9	18
Ordre des pharmaciens de l'Ontario	14	10	20
Ordre royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario	50	55	55
Nombre total de demandes d'examen des plaintes	476	386	393

Demandes reçues par ordre : Inscriptions

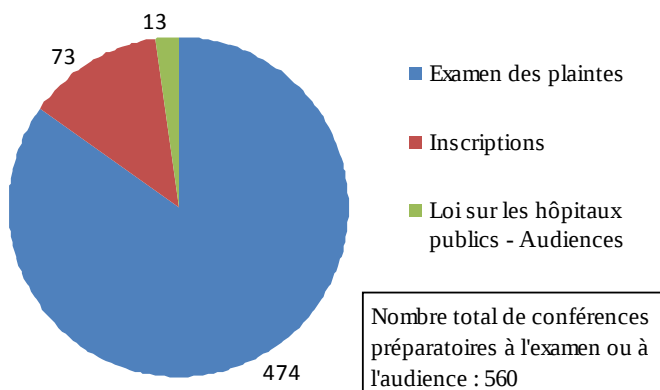
DEMANDES REÇUES PAR ORDRE			
INSCRIPTIONS	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
Ordre des audiologistes et des orthophonistes de l'Ontario	2	4	0
Ordre des podologues de l'Ontario	0	0	0
Ordre des chiropraticiens de l'Ontario	0	0	3
Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario	0	1	2
Ordre des technologues dentaires de l'Ontario	0	0	1
Ordre des denturologistes de l'Ontario	0	0	0
Ordre des diététistes de l'Ontario	1	4	2
Ordre des massothérapeutes de l'Ontario	0	0	2
Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario	0	0	1
Ordre des technologues en radiation médicale de l'Ontario	0	1	1
Ordre des sages-femmes de l'Ontario	0	0	0
Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario	17	11	43
Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario	0	0	0
Ordre des opticiens de l'Ontario	1	1	0
Ordre des optométristes de l'Ontario	1	0	0
Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario	8	10	9
Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario	1	1	0
Ordre des psychologues de l'Ontario	4	5	6
Ordre des thérapeutes respiratoires de l'Ontario	0	0	0
Ordre des vétérinaires de l'Ontario	2	2	0
Ordre des pharmaciens de l'Ontario	2	0	1
Ordre royal des chirurgiens dentistes de l'Ontario	1	0	0
Nombre total de demandes d'examen des inscriptions	40	40	71

L'information ci-dessous présente le nombre de cas et l'activité de la CARPS.

CAS PAR TYPE	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
Examen des plaintes	280
Inscriptions	21
<i>Loi sur les hôpitaux publics – Audiences</i>	2
Nombre total de cas	303



Conférences préparatoires à l'examen ou à l'audience
par type de cas



CONFÉRENCES PRÉPARATOIRES À	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
Examen des plaintes	474
Inscriptions	73
<i>Loi sur les hôpitaux publics – Audiences</i>	13
Nombre total de conférences préparatoires à l'examen ou à	560

CARPS – Examen des plaintes & des dossiers actifs

EXAMEN DES PLAINTES	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
Nombre de dossiers actifs en début de période	596	847	875
Nombre de demandes reçues	469	386	393
Nombre total de dossiers	1065	1233	1268
Décisions prononcées	127	229	301
Retraits	68	56	76
Cas réglés*	23	73	53
Nombre total de cas éliminés	218	358	430
Nombre de dossiers actifs en fin de période	847	875	838

* Comprend les cas non traités en raison du manque de temps, les demandes frivoles ou vexatoires, inadmissibles, hors compétences, les abandons et les résolutions administratives.

EXAMEN DES PLAINTES – CONCLUSIONS ³	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
Cas confirmés	102 (80,3 %)	188 (82,1 %)	256 (85 %)
Cas renvoyés	25 (19,7 %)	41 (17,9 %)	45 (15 %)
Nombre total de décisions rendues	127	229	301

³ Le CARPS ne rend pas les décisions le jour des révisions/audiences. Il est probable que le nombre de conclusions émises dans une année donnée ne correspondent pas au total des causes entendues.

CARPS – Inscriptions & des dossiers actifs

INSCRIPTIONS	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
Nombre de dossiers actifs en début de période	32	44	42
Nombre de demandes reçues	40	40	71
Nombre total de dossiers	72	84	113
Décisions prononcées	14	28	21
Retraits	10	11	17
Cas réglés*	4	3	9
Nombre total de cas éliminés	28	42	47
Nombre de dossiers actifs en fin de période	44	42	66

* Comprend les cas non traités en raison du manque de temps, les demandes frivoles ou vexatoires, inadmissibles, hors compétences, les abandons et les résolutions administratives.

INSCRIPTIONS – CONCLUSIONS ⁴	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
Cas confirmés	10 (71,4 %)	20 (74,1 %)	11 (52,4 %)
Cas renvoyés	4 (28,6 %)	7 (25,9 %)	10 (47,6 %)
Nombre total de décisions rendues	14	27	21

⁴ Le CARPS ne rend pas les décisions le jour des révisions/audiences. Il est probable que le nombre de conclusions émises dans une année donnée ne correspondent pas au total des causes entendues.

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA CARPS

CARPS			
RÉSULTATS FINANCIERS ¹			
DESCRIPTION	2007-2008	2008-2009	2009-2010
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ²			
Participation aux délibérations ³	186 379	282 958	256 871
Préparation des délibérations	168 613	290 331	216 821
Rédaction de décisions	144 918	566 071	550 923
Divulgarion	92 360	395 857	397 826
Éducation et administration de la Commission ⁴	642 209	792 362	613 013
Conférences préparatoires aux examens ou aux audiences	251 918	77 125	130 575
DÉPENSES LIÉES AUX DÉLIBÉRATIONS			
Services des sténographes judiciaires	4 296	3 066	9 147
AUTRES DÉPENSES			
Services juridiques indépendants	252 847	178 656	118 620
Consultation	106 065	0	0
Communication	167 426	289 043	183 328
Déplacements	s.o.	s.o.	251 240
TOTAL	2 017 031	2 875 469	2 728 364

¹ Tous les montants sont en dollars canadiens.

² Pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 : membre représentant du public = 398 \$; vice-présidence = 491 \$

³ Comprend les coûts liés à la participation, aux délibérations et aux annulations.

⁴ Comprend les coûts liés à l'éducation, à l'administration, aux paiements rétroactifs, au temps de déplacement et à toutes les réunions de la Commission et des comités.

⁵ Comprend les coûts suivants : services linguistiques, interprétation gestuelle, dispositifs techniques pour malentendants, traduction, impression, photocopies, frais d'accès, envois postaux, téléphone, téléconférence et fournitures de bureau.

⁶ Comprend les frais de déplacement, d'hébergement et de location d'installations. Les frais de déplacement sont présentés séparément des frais liés à la communication.

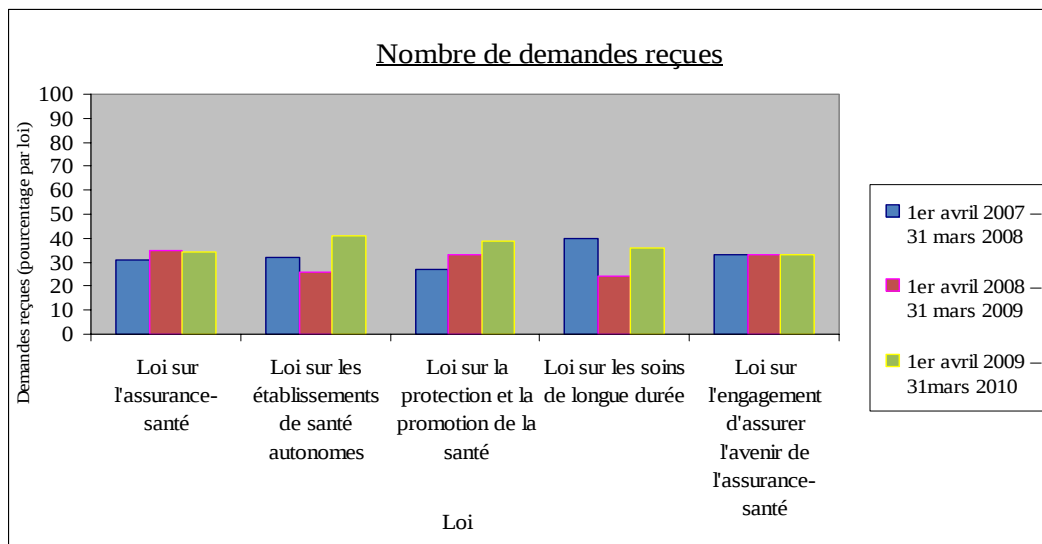
E. RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE LA CARSS

La CARSS est un tribunal juridictionnel autonome qui a pour mandat de recevoir les appels en vertu de lois de santé précises et de rendre des décisions sur ceux-ci.

La raison d'être de la CARSS est de tenir des audiences, de mener des examens et de formuler des décisions, des ordonnances et des recommandations relativement à ce qui suit :

- Les décisions du Régime d'assurance-santé de l'Ontario concernant l'admissibilité et les paiements;
- Les décisions des organismes en vertu de la *Loi de 1994 sur les soins de longue durée* concernant l'admissibilité aux services;
- Les ordres du médecin hygiéniste et des inspecteurs de la santé publique;
- Les décisions du directeur concernant l'agrément en vertu de la *Loi sur les maisons de soins infirmiers*;
- Les décisions du coordonnateur des placements en ce qui a trait à l'admissibilité dans un foyer de bienfaisance pour des personnes âgées approuvé;
- Les décisions du directeur concernant l'agrément d'établissements de santé autonomes.

NOMBRE DE DEMANDES REÇUES	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	1 ^e avril 2008 – 31 mars 2009	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
<i>Loi sur l'assurance-santé</i>	353	397	387
<i>Loi sur les établissements de santé autonomes</i>	11	9	14
<i>Loi sur la protection et la promotion de la santé</i>	9	11	13
<i>Loi de 1994 sur les soins de longue durée</i>	10	6	9
<i>Loi sur l'engagement d'assurer l'avenir de l'assurance-santé</i>	1	1	1
<i>Loi sur l'immunisation des élèves</i>	15	51	0
<i>Loi sur les ambulances</i>	0	0	0
<i>Loi sur les établissements de bienfaisance</i>	1	0	0
<i>Loi sur la protection contre les rayons X</i>	0	0	0
<i>Loi sur les foyers pour personnes âgées et les maisons de repos</i>	0	0	0
<i>Loi sur les arrêtés extraordinaires relatifs aux établissements de santé</i>	6	0	0
<i>Loi autorisant des laboratoires médicaux et des centres de prélèvement</i>	0	0	0
<i>Loi sur les maisons de soins infirmiers</i>	0	0	0
<i>Loi sur les hôpitaux privés</i>	0	0	0
Nombre total de demandes reçues	406	475	424



L'information ci-dessous présente le nombre de dossiers et l'activité des cas présentés à la CARSS.

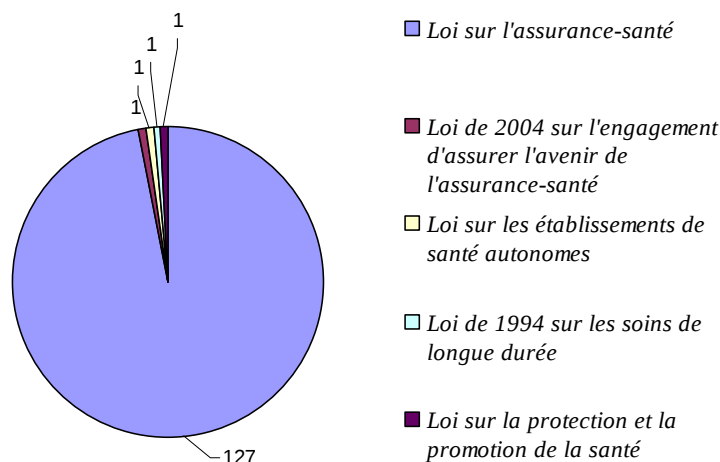
SOMMAIRE DES DOSSIERS	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
Nombre de dossiers actifs en début de période	421	474*	600
Nombre de demandes reçues	406	475	424
Nombre total de dossiers	827	949	1 024
Nombre total de cas examinés	205	148	131
Nombre total de cas réglés**	215	349	489
Nombre de dossiers actifs en fin de période	407	600	535

* Les dossiers actifs au début de la période 2008-2009 comprennent ceux en attente d'une décision.

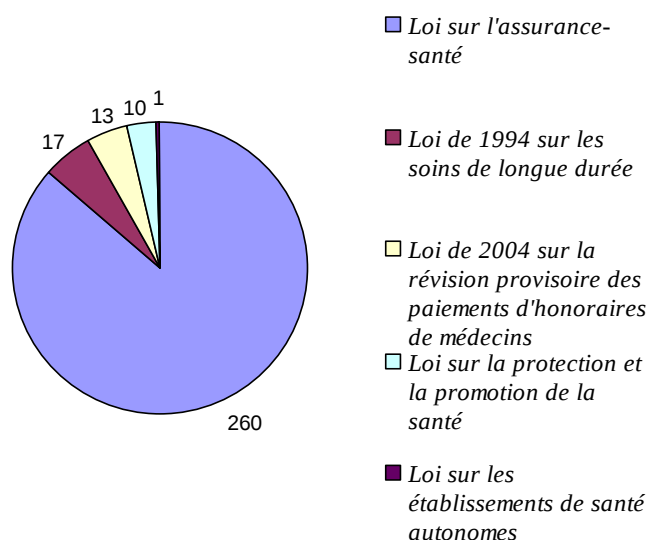
** Le nombre total de cas réglés de la période 2008-2009 comprend dorénavant ceux ayant fait l'objet d'une résolution administrative, d'un retrait, d'un abandon, d'un règlement ou d'une décision.

CAS TRAITÉS PAR LOI	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
<i>Loi sur l'assurance-santé</i>	127
<i>Loi de 2004 sur l'engagement d'assurer l'avenir de</i>	1
<i>Loi sur les établissements de santé autonomes</i>	1
<i>Loi de 1994 sur les soins de longue durée</i>	1
<i>Loi sur la protection et la promotion de la santé</i>	1
Nombre total de cas traités	131

Cas traités par loi



Conférences préparatoires à l'audience par loi



Conférences préparatoires à l'audience par loi	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
<i>Loi sur l'assurance-santé</i>	260
<i>Loi de 1994 sur les soins de longue durée</i>	17
<i>Loi de 2004 sur la révision provisoire des paiements</i>	13
<i>Loi sur la protection et la promotion de la santé</i>	10
<i>Loi sur les établissements de santé autonomes</i>	1
Nombre total de conférences préparatoires à l'audience	301

RÉSULTATS FINANCIERS DE LA CARSS

CARSS			
RÉSULTATS FINANCIERS ¹			
DESCRIPTION	2007-2008	2008-2009	2009-2010
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ²			
Participation aux délibérations ³	181 498	144 111	159 593
Préparation des délibérations	77 896	58 683	75 322
Rédaction de décisions	184 697	115 639	168 239
Éducation et administration de la Commission ⁴	205 589	156 518	158 031
Conférences préparatoires aux audiences	90 763	49 178	75 742
DÉPENSES LIÉES AUX DÉLIBÉRATIONS			
Services des sténographes judiciaires	25 620	13 362	20 325
AUTRES DÉPENSES			
Services juridiques indépendants	199 631	140 030	127 050
Communication ⁵	76 734	130 829	64 126
Déplacements ⁶	s.o.	s.o.	28 471
TOTAL	1,042,428	808,350	876,899

¹ Tous les montants sont en dollars canadiens.

² Pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 : membre représentant du public = 398 \$; vice-présidence = 491 \$

³ Comprend les coûts liés à la participation, aux délibérations et aux annulations.

⁴ Comprend les coûts liés à l'éducation, à l'administration, aux paiements rétroactifs, au temps de déplacement et à toutes les réunions de la Commission et des comités.

⁵ Comprend les coûts suivants : services linguistiques, interprétation gestuelle, dispositifs techniques pour malentendants, traduction, impression, photocopies, frais d'accès, envois postaux, téléphone, téléconférence et fournitures de bureau.

⁶ Comprend les frais de déplacement, d'hébergement et de location d'installations. Les frais de déplacement sont présentés séparément des frais liés à la communication.

F. RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU COMITÉ PROVISOIRE DE VÉRIFICATION DES HONORAIRES DE MÉDECINS

La CARSS a un comité nommé séparément – le Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins – qui reçoit les appels à l'égard des décisions du directeur général du Régime d'assurance-santé de l'Ontario concernant les paiements aux médecins. En vertu de la *Loi sur l'assurance-santé*, ces membres n'entendent que les questions soumises au comité en vertu de la loi.

Le Comité provisoire de vérification des honoraires de médecins peut donner n'importe lequel des ordres suivants :

1. Que la décision ou l'opinion du directeur général soit confirmée;
2. Que le directeur général fasse un paiement conformément à la note d'honoraires soumise;
3. Que le directeur général paie un montant réduit, calculé par lui conformément à l'ordre;
4. Que le médecin rembourse au Régime le montant calculé par le directeur général conformément à l'ordre.

Vous trouverez la liste des lois en vertu desquelles la CARSS est habilitée à exercer ses compétences à l'adresse www.hsarb.on.ca. Les règlements relatifs à ces lois et pouvant avoir une incidence sur les démarches effectuées auprès de la CARSS peuvent être consultés sur le site www.e-laws.gov.on.ca.

Sommaire des dossiers	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
Nombre de dossiers actifs en début de période	95	100	105
Nombre de demandes reçues	7	9	4
Nombre total de dossiers	102	109	109
Nombre de conférences préparatoires aux audiences tenues	3	7	13
Nombre de cas réglés*	2	4	6
Nombre de dossiers actifs en fin de période	100	105	103

*Comprend les cas ayant fait l'objet d'un retrait, d'un abandon ou d'une résolution administrative.

RÉSULTATS FINANCIERS DU COMITÉ PROVISOIRE DE VÉRIFICATION DES HONORAIRES DE MÉDECINS

COMITÉ PROVISOIRE DE VÉRIFICATION DES HONORAIRES DE MÉDECINS			
RÉSULTATS FINANCIERS ¹			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Indemnités journalières ²	338	3 841	11 985
Autres dépenses	415	216	453
TOTAL	753	4 057	12 438

¹ Tous les montants sont en dollars canadiens.

² Pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 : membre professionnel = 664 \$

G. RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU COMITÉ DE RÉVISION DU PROGRAMME ONTARIEN D'AIDE AUX VICTIMES DE L'HÉPATITE C

Les citoyens peuvent faire appel au Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C par l'intermédiaire du ministère de la Santé afin d'obtenir de l'aide financière si, avant le 1^{er} janvier 1986 ou entre le 2 juillet 1990 et le 28 septembre 1998 :

- Ils ont contracté le virus de l'hépatite C (VHC) par le système d'approvisionnement en sang en Ontario;
- Ils ont contracté l'infection à VHC de leur conjoint(e), partenaire ou mère qui a contracté le VHC par le truchement du système d'approvisionnement sanguin de l'Ontario;
- Ils représentent la succession d'une personne qui avait contracté le VHC par le truchement du système d'approvisionnement en sang, en Ontario, au cours de la période visée par le programme ontarien.

Les appels des décisions du Bureau du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C sont entendus par le Comité de révision du Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C. Les membres sont nommés par la ministre. Pour de plus amples détails, consulter le site Web du ministère de la Santé au www.health.gov.on.ca, sous Programme ontarien d'aide aux victimes de l'hépatite C.

Sommaire des dossiers	1 ^{er} avril 2007 – 31 mars 2008	1 ^{er} avril 2008 – 31 mars 2009	1 ^{er} avril 2009 – 31 mars 2010
Nombre de dossiers actifs en début de période	63	78	64
Nombre de demandes reçues	36	42	13
Nombre total de dossiers	99	120	77
Nombre de décisions rendues	13	41	25
Nombre de cas réglés*	8	15	33
Nombre de dossiers actifs en fin de période	78	64	19

*Comprend les cas ayant fait l'objet d'un retrait, d'un abandon ou d'une résolution administrative.

RÉSULTATS FINANCIERS DU COMITÉ DE RÉVISION POUR LE PROGRAMME ONTARIEN D'AIDE AUX VICTIMES DE L'HÉPATITE C

COMITÉ DE RÉVISION POUR LE PROGRAMME ONTARIEN D'AIDE AUX VICTIMES DE L'HÉPATITE C			
RÉSULTATS FINANCIERS ¹			
	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Indemnités journalières ²	6 600	16 170	28 330
Autres dépenses	1 113	996	1 360
TOTAL	7 773	17 165	29 690

¹ Tous les montants sont en dollars canadiens.

² Pour la période du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010 : membre représentant du public = 398 \$

H. LISTE DES MEMBRES DE LA CARPS AU 31 MARS 2010

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Aziz*	Muazaz	18 février 2009	17 février 2011	Rep. du public	Mississauga
Beamish*	James T.	2 décembre 2009	1 ^{er} décembre 2011	Rep. du public	Toronto
Bélanger-Hardy*	Louise Y.	20 juin 2007	19 juin 2011	Rep. du public	Ottawa
Bossin	Michael	7 mars 2007	6 mars 2012	Rep. du public	Ottawa
Boucher*	Michael	3 septembre 2008	2 septembre 2010	Rep. du public	London
Burstyn*	Marla K.	11 mars 2009	10 mars 2011	Rep. du public	Toronto
Cohen	Sheldon	22 décembre 2005	21 décembre 2013	Rep. du public	Toronto
Coyne*	Deborah	30 septembre 2009	29 septembre 2011	Rep. du public	Toronto
D'Amours*	Marc	18 février 2009	17 février 2011	Rep. du public	L'Orignal
Dault*	James F.	20 juin 2007	19 juin 2011	Rep. du public	Barrie
Davies	Anne Michele	13 février 2008	12 février 2013	Rep. du public	Etobicoke
Denov	Celia	5 janvier 2006	4 janvier 2014	Rep. du public	Toronto
Downing*	Beth	2 décembre 2009	1 ^{er} décembre 2011	Rep. du public	Oakville
Elman*	Bruce P.	16 décembre 2009	15 décembre 2011	Rep. du public	Windsor
Farha*	Soraya	11 mars 2009	10 mars 2011	Rep. du public	Toronto
Foda	Rabiz	27 juin 2007	26 juin 2010	Rep. du public	Mississauga
Getson	Gary	3 février 2006	2 février 2014	Rep. du public	Unionville
Go	Avvy Yao-Yao	2 mars 2005	1 ^{er} mars 2013	Rep. du public	Toronto
Goldberg	Bonnie	13 février 2008	12 février 2013	Rep. du public	Toronto
Gordon	Phyllis	6 juin 2007	5 juin 2012	Rep. du public	Toronto
Grant	Norma D.	3 septembre 2008	2 septembre 2010	Rep. du public	Toronto

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Gruben*	Vanessa T.	2 décembre 2009	1 ^{er} décembre 2011	Rep. du public	Ottawa
Huscroft	Grant	9 juillet 2008	8 juillet 2010	Rep. du public	London
Jovanovic*	Stephen	30 mai 2006	29 mai 2014	Rep. du public	Windsor
Jugnundan*	Nelanthiri (Nalini)	10 mars 2010	9 mars 2012	Rep. du public	Richmond Hill
Kelly*	Thomas J. J.	15 décembre 2005	14 décembre 2013	Rep. du public	London
King	Christopher	3 février 2006	2 février 2014	Rep. du public	Markham
Kirke*	Leslie	18 février 2009	17 février 2011	Rep. du public	Toronto
Kovanchak*	Stephen G.	8 avril 2009	7 avril 2011	Rep. du public	Thunder Bay
Lamoureux*	Linda P.	23 août 2005	22 août 2013	Présidente	Markham
Lawford*	Michele J.	11 mars 2009	10 mars 2011	Rep. du public	Kingston
Ledger*	Shelley	29 novembre 2006	28 novembre 2011	Rep. du public	Toronto
Lobu*	Taivi	11 avril 2006	23 février 2013	Vice-présidente	Toronto
Makhamra	Samia	7 mai 008	6 mai 2011	Rep. du public	Toronto
McKelvey	Darcie	13 février 2008	12 février 2013	Rep. du public	Caledon
McKeown*	Sharon	25 février 2009	24 février 2011	Rep. du public	Windsor
Moss*	Christine T.	11 mars 2009	10 mars 2011	Rep. du public	Toronto
Nakamura	Mark	13 février 2008	12 février 2013	Rep. du public	Toronto
Ouellet	Sonia C.	7 mars 2007	6 mars 2012	Rep. du public	Ottawa
Petryna	Brenda	10 août 2006	9 août 2014	Rep. du public	Sudbury
Proulx*	Chantal	18 février 2009	17 février 2011	Rep. du public	Ottawa
Ryan Elliott	Kathleen	7 mars 2007	6 mars 2012	Rep. du public	Cobourg
Sanchez de Malicki	Elvira	28 mai 2008	27 mai 2010	Rep. du public	Toronto

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Shamess	Carol	30 mai 2006	29 mai 2014	Rep. du public	Sault Ste. Marie
Sossin*	Lorne	25 octobre 2006	24 octobre 2011	Rep. du public	Toronto
Stasila	David	21 février 2007	20 février 2012	Rep. du public	Aurora
Steele	Robert L.	8 octobre 2008	7 octobre 2010	Rep. du public	Burlington
Stewart Ferreira	Lydia	4 février 2009	3 février 2011	Rep. du public	Toronto
St-Hilaire*	Gabrielle H.	30 avril 2008	29 avril 2010	Rep. du public	Ottawa
Taylor	Phillip S.	5 janvier 2006	4 janvier 2014	Rep. du public	Toronto
Twilley	Sharon A.	30 avril 2008	29 avril 2010	Rep. du public	Campbellville
Tye	Hugh	16 avril 2008	15 avril 2013	Rep. du public	Dundas
Vauthier*	Janice H.	15 décembre 2005	23 février 2013	Vice-présidente	Thunder Bay
Watters	Michael V.	2 décembre 2009	1 ^{er} décembre 2011	Rep. du public	Amherstburg

* Nomination conjointe à la CARSS

LISTE DES MEMBRES DE LA CARSS AU 31 MARS 2010

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Aziz*	Muazaz	18 février 2009	17 février 2011	Rep. du public	Mississauga
Beamish*	James T.	2 décembre 2009	1 décembre 2011	Rep. du public	Toronto
Bélanger-Hardy*	Louise Y.	25 mars 2009	24 mars 2011	Rep. du public	Ottawa
Boucher*	Michael	18 novembre 2009	17 novembre 2011	Rep. du public	London
Burstyn*	Marla K.	3 novembre 2004	20 novembre 2012	Rep. du public	Toronto
Cohen	May	9 avril 2003	8 avril 2014	Rep. du public	Toronto
Coyne*	Deborah	30 septembre 2009	29 septembre 2011	Rep. du public	Toronto
D'Amours*	Marc	18 février 2009	17 février 2011	Rep. du public	L'Orignal
Dault	James F.	2 décembre 2009	1 ^{er} décembre 2011	Rep. du public	Barrie
Downing*	Beth	15 juillet 2005	14 juillet 2013	Rep. du public	Oakville
Elman*	Bruce P.	16 décembre 2009	15 décembre 2011	Rep. du public	Windsor
Farha*	Soraya	3 mars 2004	2 mars 2012	Vice-présidente	Toronto
Green	David	10 août 2006	9 août 2009	Rep. du public	Brampton
Gruben*	Vanessa T.	2 décembre 2009	1 décembre 2011	Rep. du public	Ottawa
Jovanovic*	Stephen	11 mars 2009	10 mars 2011	Rep. du public	Windsor
Jugnundan*	Nelanthiri (Nalini)	10 mars 2010	9 mars 2012	Rep. du public	Richmond Hill
Kelly*	Thomas J. J.	11 mars 2009	10 mars 2011	Rep. du public	London
Kirke*	Leslie	18 février 2009	17 février 2011	Rep. du public	Toronto
Kovanchak*	Stephen G.	8 avril 2009	7 avril 2011	Rep. du public	Thunder Bay
Lamoureux*	Linda P.	23 avril 2008	22 août 2013	Présidente	Markham
Lawford*	Michele J.	16 février 2000	20 février 2014	Rep. du public	Kingston
Ledger*	Shelley D.	11 mars 2009	10 mars 2011	Rep. du public	Toronto
Lum	Lillie Lai Quon	1 ^{er} février 1999	22 mars 2013	Rep. du public	Thornhill

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Lobu*	Taivi	11 mars 2009	10 mars 2011	Rep. du public	Toronto
McKeown*	Sharon	25 février 2009	24 février 2011	Rep. du public	Windsor
Moss*	Christine T.	1 ^{er} février 1999	22 mars 2013	Rep. du public	Toronto
Mullan	Elizabeth A.	15 avril 2003	14 avril 2014	Rep. du public	Toronto
Proulx*	Chantal	18 février 2009	17 février 2011	Rep. du public	Ottawa
Roper	Dawn	22 juin 2006	21 juin 2010	Rep. du public	Ajax
St-Hilaire*	Gabrielle H.	11 mars 2009	10 mars 2011	Rep. du public	Ottawa
Sossin*	Lorne	11 mars 2009	10 mars 2011	Rep. du public	Toronto
Vauthier*	Janice H.	11 mars 2009	10 mars 2011	Rep. du public	Thunder Bay
Yedwab	Jay Okun	7 mai 2004	4 juillet 2012	Rep. du public	Toronto

* Nomination conjointe à la CARPS

**LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ PROVISOIRE DE VÉRIFICATION DES
HONORAIRES DE MÉDECINS AU 31 MARS 2010**

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Darani	Shaheen A.	23 juillet 2008	22 juillet 2010	Membre du Comité	Toronto
Fisher	Garry	23 juillet 2008	22 juillet 2010	Membre du Comité	Simcoe
Freedman	Paul Edward	21 décembre 2004	19 juin 2010	Membre du Comité	Toronto
Kerenyi	Norbert Andrew	21 décembre 2004	19 juin 2010	Membre du Comité	Toronto
Lamoureux	Linda P.	23 avril 2008	22 août 2013	Présidente	Markham
Ng	Nelly Wing- Kwong	21 décembre 2004	19 juin 2010	Membre du Comité	North York
Opler	Susan E.	23 juillet 2008	22 juillet 2010	Membre du Comité	Toronto
Ramsbottom	David J.	23 juillet 2008	22 juillet 2010	Membre du Comité	Dundas
Rasky	Holly	20 juin 2007	19 juin 2010	Membre du Comité	Toronto
Seif	Atih	23 juillet 2008	22 juillet 2010	Membre du Comité	North York

**LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉVISION DU PROGRAMME ONTARIEN
D'AIDE AUX VICTIMES DE L'HÉPATITE C AU 31 MARS 2010**

Nom	Prénom	Début du mandat (décret)	Fin du mandat (décret)	Poste	Lieu
Maben	Ruth	11 juillet 2008	30 septembre 2011	Membre du Comité	Oakville
Lamoureux	Linda P.	11 juillet 2008	30 septembre 2011	Présidente	Markham
O'Neil	Kathleen	28 août 2008	30 septembre 2011	Membre du Comité	Toronto
Strevens	Linda	31 juillet 2009	30 septembre 2011	Membre du Comité	Toronto

I. PERSONNEL DU SECRÉTARIAT DES CONSEILS DE SANTÉ AU 31 MARS 2010

Nom	Poste
Lori Coleman	Registrateure
Rafia Sheikh	Registrateure adjointe
Natalya Demyanenko	Coordonnatrice de la gestion des cas
Ruth Reynolds	Coordonnatrice de la gestion des cas
Maureen Baker	Agente de gestion des cas
Sofiea Choudhary	Agente de gestion des cas
Andrew Clifford	Agent de gestion des cas
Anna Dunscombe	Agente de gestion des cas
Sandra Evora	Agente de gestion des cas
Kate Franklin	Agente de gestion des cas
Mohammed Manjra	Agent de gestion des cas
Christine Nieckarz	Coordonnatrice des services administratifs
Alpha Aberra	Adjointe administrative
Stephanie Fairfax	Adjointe administrative
Jada Fung	Adjointe administrative
Andrea McKenzie	Adjointe administrative
Ana Monteiro	Adjointe administrative
Shanti Persaud	Adjointe administrative
Mathanan Kailas	Administrateur principal des technologies et des systèmes de gestion
Aravinth Ramalingam	Analyste, soutien des systèmes
Ashif Kassam	Agent des systèmes
Jessica Walters	Attachée de direction et recherchiste
Sara van der Vliet	Attachée de direction et recherchiste